

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie de l'armement

Décision n° 2242 du 13 novembre 2017 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2017 du personnel sous-officier de réserve de la gendarmerie de l'armement

NOR : INTJ1724033S

Le commandant de la gendarmerie de l'armement,

Vu le code de la défense ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu l'arrêté du 26 juillet 2016 fixant pour la gendarmerie nationale les conditions à remplir pour être proposable au grade supérieur dans la réserve opérationnelle ;

Vu la circulaire n° 219 du 14 avril 2017 relative à l'avancement des sous-officiers et militaires du rang de la réserve opérationnelle pour l'année 2017 ;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 10 novembre 2017,

Décide :

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement pour l'année 2017 du personnel sous-officier de réserve de la gendarmerie de l'armement est arrêté ainsi qu'il suit :

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie

Pour le grade de major de réserve : néant.

Pour le grade d'adjudant-chef de réserve : néant.

Pour le grade d'adjudant de réserve, le maréchal des logis-chef de réserve :

Montanuy Grégory NIGEND : 227 458

Pour le grade de maréchal des logis-chef de réserve, les gendarmes de réserve :

Canoine Didier NIGEND : 103 759

Rebillard Patrick NIGEND : 109 126

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale

Pour le grade de major de réserve : néant.

Pour le grade d'adjudant-chef de réserve : néant.

Pour le grade d'adjudant de réserve : néant.

Pour le grade de maréchal des logis-chef de réserve : néant.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 13 novembre 2017.

*Le colonel, commandant
la gendarmerie de l'armement,
D. RÉMOND*